

FORGET (Jacques) (Chanoine), Président du Séminaire africain de Louvain (Chiny, Luxembourg belge, 6.1.1852-Héverlé-lez-Louvain, 19.7.1933).

Il fit de très brillantes études successivement au petit séminaire de Bastogne (humanités et philosophie) et au grand séminaire de Namur (théologie). Aussi son évêque, Mgr Gravez, envoya-t-il le jeune prêtre, ordonné le 27 août 1876, faire les études supérieures de théologie à l'Université de Louvain.

Forget y subit l'influence d'un éminent prêtre namurois, le chanoine Lamy, professeur d'Écriture sainte et titulaire des cours de syriaque et d'hébreu. Sous la direction de ce maître orientaliste, il s'adonna avec zèle à l'étude des langues sémitiques, pour lesquelles il témoignait d'aptitudes spéciales. Ainsi poussé vers l'orientalisme, il choisit pour sa dissertation doctorale un sujet qui se rapportait à la littérature chrétienne syriaque : *De vita et scriptis Aphraatis, Sapientis Persae* (Vie et œuvres d'Aphraate, appelé le Sage Persan). Forget présenta la thèse en 1882 et fut proclamé docteur et maître en théologie le 17 juillet.

Comme l'abbé Forget se distinguait déjà par sa connaissance de l'hébreu et du syriaque, ses professeurs insistèrent pour qu'il partît en Orient afin de compléter sa formation livresque par la pratique indispensable. C'est ainsi qu'il fut envoyé d'abord à Rome, où il demeura une année, suivant des cours d'arabe à l'Université grégorienne ; ensuite à Beyrouth, où un séjour de 2 ans lui permit de développer sa connaissance des langues sémitiques et de se former surtout à la pratique du dialecte arabe de Syrie.

Revenu à Louvain en 1885, M. Forget fut nommé professeur extraordinaire de l'Université, au mois de juillet et chargé du cours d'arabe, qui avait disparu du programme depuis 1875.

Depuis 1884, il y avait entre le Roi Léopold II, le cardinal Goossens, archevêque de Malines, et Rome, des négociations relatives à la fondation d'un séminaire pour la formation de prêtres séculiers belges destinés au service des stations de l'A.I.C. en Afrique équatoriale. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1886 que l'affaire aboutit à une décision définitive. Ainsi, le séminaire devant être fondé à Louvain, on cherchait un professeur de l'Université pour le diriger. « De » l'avis de tous ceux qui se sont occupés de cette affaire, il conviendrait de confier la direction de ce séminaire à M. le Prof. Forget », écrit le cardinal Goossens, le 2 août 1886, aux évêques belges. Il avait besoin de leur autorisation qu'il sollicitait avec confiance, en faisant remarquer que « sa Majesté le Roi est très favorable à cette candidature ». Les évêques donnèrent leur assentiment et Forget accepta la charge de président du séminaire africain de Louvain.

Tout était à commencer et le jeune professeur se mit courageusement à l'œuvre. Il rédigea d'abord un prospectus qu'il fit imprimer sous le titre *Séminaire africain pour les stations et les missions de l'État Indépendant du Congo érigé sous le vocable de Saint Albert de Louvain*. Cette feuille de 4 pages, portant la date de la Fête de l'exaltation de la sainte Croix, 1886 (14 septembre), présentait le but et programme du nouvel établissement et les conditions d'admission des candidats.

A ce moment, l'abbé Forget habitait au Collège du Saint-Esprit (où il avait été aussi sous-régent, durant les 2 dernières années de ses études à l'Université). Dans l'attente de postulants pour son séminaire, il se mit à la recherche d'un local. Le 5 octobre 1886, il pouvait déjà annoncer au cardinal Goossens qu'il était parvenu à louer une maison provisoire où il y aurait place pour 7 ou 8 élèves. C'était rue de Namur, en face de l'église Saint-Quentin.

Cependant, le recrutement se heurtait à de graves obstacles : la méfiance du clergé et la prudente réserve des évêques. Forget ne pouvait parler que d'une seule demande sérieuse

d'admission, émanant d'un jeune prêtre ; mais il lui manquait une condition indispensable : le consentement de l'évêque. Le Roi intervint : désirant le succès du séminaire africain, il s'adressa en même temps au cardinal Goossens, à la congrégation de *Propaganda Fide* et au pape Léon XIII, afin d'obtenir des conditions meilleures. Ces démarches eurent pour résultat une lettre collective des évêques belges au clergé du pays, ainsi que la publication de cette exhortation dans la presse catholique (*Neminem vestrum latet...* Personne de vous n'ignore..., 16 novembre 1886).

Enfin, au mois de décembre, Forget reçut son premier candidat, Ferdinand Huberlant. En janvier 1887, un jeune prêtre du diocèse de Gand, Camille Van Ronslé, fit son entrée. Peu après lui, arrivait un troisième postulant, Albert De Backer, prêtre du diocèse de Tournai. Et les mois suivants, le président accepta encore deux jeunes Allemands : un théologien minoré, Bernard Frederick, et un étudiant, Bernard Dierkes, qui n'avait pas encore fait ses humanités.

Les élèves suivaient des cours de théologie dogmatique au Collège américain, tandis que l'abbé Pierre Temmerman venait donner au séminaire même des leçons de théologie morale. Forget enseignait l'arabe et les éléments des langues bantoues. Il était lui-même un débutant dans l'étude de ces langues de l'Afrique noire, « un maître qui n'en savait guère plus que ses élèves », devait-il se qualifier plus tard en s'adressant à Mgr Van Ronslé. D'ailleurs, tout ce dont on disposait à cette époque se bornait à quelques essais et données incomplètes. Mais bientôt on pouvait se servir de la *Grammaire* et du *Vocabulaire congolais* publiés à Londres en 1887, par le missionnaire protestant de la B.M.S., Bentley.

La première année scolaire se terminait en juillet 1887. Les perspectives pour l'avenir se révélaient peu brillantes. Grâce à la générosité des souverains belges et du comte de Hemptinne, Forget avait pu acheter un terrain avec maison rue des Flamands pour s'établir définitivement, avec possibilité d'agrandissement. Mais la question du recrutement restait toujours inquiétante. Aucun nouveau candidat ne s'annonçait. Il fallait absolument faire connaître et aimer l'œuvre des missions belges au Congo et la populariser en Belgique. Dans ce but fut constitué un comité protecteur des missions belges au Congo, dont le cardinal Goossens était président d'honneur, le comte de Hemptinne président effectif, le comte de Bergeyck et le recteur de l'Université, Mgr Abbeloos, les deux vice-présidents, et Forget secrétaire et trésorier. Le compte rendu de l'année scolaire du séminaire que Forget présenta à la première séance du comité, le 19 juillet 1887, à Malines, provoqua une suggestion du comte de Hemptinne de fonder une école apostolique. Mais rien ne fut entrepris en ce sens. Le comité n'était qu'une œuvre de protection et de propagande. Et c'est probablement ici que nous devons chercher l'origine d'un ouvrage que Forget publia en 1888 : *Les Missions sous le Pontificat de Léon XIII*.

La nouvelle année scolaire débuta avec 6 élèves : un prêtre limbourgeois, l'abbé Reynen, âgé de 40 ans, était venu renforcer les rangs. Ce serait le dernier candidat et cette deuxième année scolaire serait aussi la dernière de l'existence du séminaire africain. Car l'institut devait être, selon l'expression de Forget, « remorqué » par l'excellente et florissante congrégation des « missionnaires de Scheut ».

En effet, le Roi ayant fait de nouvelles démarches à Scheut et la question ayant été portée à Rome en septembre 1886, une réunion générale de la congrégation de Scheut avait décidé, le 1^{er} juin 1887, de détacher deux missionnaires expérimentés, pour les mettre à la disposition de la mission du Congo et de s'attacher ensuite une section africaine. Dans une lettre adressée à l'assemblée, Van Eetvelde, administrateur de l'État Indépendant, avait suggéré la possibilité

de fonder l'œuvre de Forget avec Scheut, mais vu que le séminaire dépendait trop de l'administration de l'État, cette solution avait été écartée. Aussi, le P. Van Aertselaer, supérieur général, avait-il engagé Van Eetvelde à pousser l'œuvre du séminaire africain.

Cependant, le cardinal Goossens, prévoyant l'échec de Louvain, mena le supérieur vers le chemin de la fusion. Le P. Van Aertselaer hésitait encore, tellement que des rumeurs se répandaient d'après lesquelles Scheut « aurait, après » mûre réflexion, refusé d'envoyer une partie de ses missionnaires dans le Congo belge ». Forget apprit ces bruits « d'une source peu suspecte » et s'adressa au P. Van Aertselaer,

pour « connaître la vérité sur ce point d'une façon absolument certaine », espérant que « la publication de cette résolution pourrait être utile » à l'œuvre de Louvain, sans nuire aucunement à celle de Scheut. Mais le supérieur, qui reçut la lettre le 7 novembre, répondit que « lié vis-à-vis de l'Association africaine par une promesse formelle de coopération », il ne pouvait faire la déclaration attendue par Forget.

Un peu plus tard, des bruits touchant la suppression de son séminaire parvinrent à l'oreille de Forget. Il perdit presque courage et arrêta même les travaux d'appropriation du nouveau local. Pour dissiper ses incertitudes et ses craintes, il pria l'archevêque de lui accorder une audience, pour « lui demander un conseil » par rapport aux bruits persistants de l'union « ou de la fusion éventuelle » avec Scheut. « Ces rumeurs actuellement très répandues, écrit-il dans cette lettre du 29 novembre, font un tort considérable au séminaire de Louvain, et l'incertitude rend ma situation difficile et paralyse en partie mes efforts. »

L'audience eut lieu au début de décembre. Forget y reçut des renseignements complets. La fusion était pratiquement décidée ; le Roi la désirait, pourvu qu'elle se réalisât sans secousses ; il fallait encore l'approbation de Rome qu'on solliciterait ensemble avant l'érection de la mission belge du Congo.

Forget se résigna. Il ferait, d'une façon héroïque, tout son possible pour faciliter l'absorption de son œuvre par la congrégation de Scheut. Il trouverait, sans doute, une compensation et une consolation dans la perspective des loisirs dont il disposerait désormais pour se livrer exclusivement à son étude de prédilection, l'arabe. Après avoir fait remarquer, le 6 décembre, qu'il faudrait ménager à ses élèves « la facilité de se rallier à l'institution » de Scheut, en tenant compte du noviciat « commencé ou accompli au séminaire », il insista trois jours après, pour qu'on terminât l'affaire le plus tôt possible. Car il prévoyait des difficultés financières, difficultés de discipline causées par l'incertitude et l'impatience de ses élèves, difficultés aussi du côté des nouveaux postulants pour la mission du Congo.

Au début de l'année 1888, Forget quittait la rue de Namur pour aller occuper avec ses six séminaristes le nouveau local, rue des Flamands. Ses craintes devinrent réalité. Le 18 février 1888, il se vit obligé de demander au cardinal des secours pécuniaires et de lui annoncer une triste nouvelle : un des 4 prêtres, l'abbé Reynen, venait de quitter le séminaire, alléguant comme motif « l'ennui de devoir attendre encore durant » un temps plus ou moins long l'issue des négociations pendantes ».

Lors de son voyage à Rome (fin décembre 1887-janvier 1888), l'archevêque avait entretenu le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande et le pape Léon XIII, au sujet de la mission congolaise et du séminaire de Louvain. Revenu en Belgique, il recueillit les pièces nécessaires et les remit au P. Van Aertselaer, qui partit pour Rome au mois de mars. Enfin, le 9 avril, la Propagande décidait l'érection du vicariat apostolique du Congo Belge Indépendant, confié à la congrégation de Scheut, qui devait absorber le séminaire africain de Louvain. Léon XIII approuva des décisions et le 11 mai parut le bref apostolique.

Forget, dès lors, fut déchargé de ses fonctions de président. Le 13 mai, il invitait le P. Van Aertselaer à venir dans le cours de la semaine pour régler la reprise dans les meilleures conditions. Et le 21 mai, les 5 élèves de Louvain vinrent à Scheut confirmer l'annexion dans une fête fraternelle. Deux d'entre eux partiraient déjà au mois d'août. Ainsi Forget avait formé les premiers missionnaires de la nouvelle mission du Congo. Le P. Huberlant deviendrait même le premier provicaire (1891), et Mgr Van Ronslé le premier vicaire apostolique du vicariat (1896).

Sur les instances personnelles de Léopold II, Forget reçut, le 14 août 1888, de Mgr l'évêque de Namur, le titre de chanoine honoraire de l'église cathédrale de Saint-Aubain à Namur. Le Roi lui-même le nommait commandeur de l'Ordre de Léopold et grand officier de l'Ordre de la Couronne.

L'Abbé Forget devint professeur ordinaire de l'Université et put s'adonner entièrement aux études. A son cours d'arabe, qu'il donna avec beaucoup d'affection jusqu'à la fin de sa carrière professorale, s'ajoutaient successivement d'autres cours, tant à la faculté de théologie qu'à l'institut supérieur de philosophie : d'abord, l'exposé scientifique du dogme catholique ; ensuite, en 1891, une partie du cours de théologie fondamentale ; en 1894 et 1897, les cours principaux de la théologie générale ; en 1893, la philosophie des Arabes (jusque 1899) ; en 1894, la philosophie morale. En 1900, il succéda à son ancien maître dans la chaire de syriaque et en 1921, il abandonna l'enseignement de la théologie, pour joindre à son cours d'arabe et de syriaque le cours supérieur d'hébreu.

Dans son enseignement et ses publications, Forget se distingue par l'étendue, la précision et la sûreté de sa science si variée. Comme théologien, il a la pensée nette, l'exposition claire, la doctrine fidèle à la tradition et en même temps à la hauteur des vrais progrès de la science. Il convient de signaler, parmi ses productions dans le domaine de la théologie générale, ses articles dans plusieurs encyclopédies : le *Dictionnaire Apologétique* de Jaughey (1889) et celui de d'Alès, le *Dictionnaire de Théologie Catholique* de Vacant, *The Catholic Encyclopedia* (1908) ; ses articles et comptes rendus dans diverses revues théologiques : *La Science Catholique* de Paris-Arras (*Bulletin théologique* de 1889 à 1906), *Revue des Sciences Ecclésiastiques* et *La Science Catholique* (à partir de 1907), la *Revue Néo-Scholastique*, *Revue Apologétique*, *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, *Divus Thomas*, *Éphemerides Theologicae Lovanienses*, dont il était un des fondateurs et directeurs, etc.

De ses leçons de philosophie morale sortit l'ouvrage : *Principes de Philosophie Morale*, publié en 1906.

Cependant, Forget, excellent théologien, s'est le plus distingué dans le domaine de l'orientalisme. La littérature arabe islamique retint d'abord son attention. Ainsi, il publia en 1892 l'édition critique du *Livre des Théorèmes et des Avertissements* d'Ibn Sinâ (Avicenne), en arabe, d'après les manuscrits de Berlin, de Leyde et d'Oxford, avec la traduction d'un chapitre. Et dans la *Revue Néo-Scholastique* de 1894 parut de sa main un article traitant de l'influence de la philosophie arabe sur la philosophie scolastique. Mais bientôt, il abandonna de plus en plus l'Islam, pour réserver ses loisirs à l'étude et la publication des textes chrétiens. De 1905 à 1926, il fit paraître son « œuvre maîtresse », celle qui lui assigne une place d'honneur parmi l'élite des « arabisants » modernes et à laquelle son nom restera attaché : ce sont les 4 volumes de l'édition critique du texte arabe avec traduction latine du *Synaxarium Alexandrinum*. Aussi nul n'était mieux qualifié pour assumer, en 1913, la direction de la section arabe du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* publié par les Universités catholiques de Louvain et de Washington.

Forget était en outre un humaniste, un homme de lettres d'une rare culture générale. Il prisait

la beauté du style. Ses discours et ses publications se distinguent par la correction impeccable et l'élégance de la forme.

Ce savant incarnait l'énergie et l'ardeur au travail. Il déployait une activité prodigieuse et ne perdait aucune occasion pour s'instruire ou pour instruire les autres. Une terrible épreuve devait le frapper en 1914 : l'incendie de sa maison et la destruction de sa bibliothèque et de ses manuscrits. Mais il reprit le travail avec acharnement.

Tout son être était poussé par une conscience délicate et une belle âme sacerdotale. Forget vivait réellement son sacerdoce. Il était un prêtre modèle, d'une piété, d'une simplicité, d'une régularité et d'un dévouement exemplaires, d'une foi profonde, d'un grand amour du Christ et d'un attachement inflexible à l'Église.

Enfin, en 1932, après une carrière professorale très longue, très variée et extrêmement fructueuse, il sollicita et obtint son admission à l'éméritat. Son enseignement et ses productions dans le domaine de l'orientalisme lui avaient valu d'être créé, à cette occasion, docteur honoris causa en langues sémitiques. Ses services rendus à l'Église reçurent la distinction Pro Ecclesia et Pontifice.

On avait souhaité que le vaillant octogénaire pût prolonger longtemps encore les loisirs d'une studieuse retraite, mais il mourut à Héverlé-lez-Louvain, le 19 juillet 1933.

6 mars 1952.

P. M.-B. Storme.

Éphemerides Theologicae Lovanienses, IX, 1932, pp. 692-694 ; X, 1933, pp. 593-596. — *Semaine religieuse du diocèse de Namur*, LI, 1928, pp. 455-457 ; LVI, 1933, pp. 508-509. — *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXIX, 1933, p. 1071. — Manifestation ; Huldebetoorn, J. Forget, J. De Becker, A. Van Hoonacker, Louvain-Leuven 1928. — De Seyn, E., *Dict. Biogr.*, I, p. 459. — Storme, M. B., *Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika gedurende de XIX^e eeuw*, KBKI, Brussel, 1951, pp. 647 ss. — de Schaetzen, A., *Origine des Missions Belges au Congo*, Brasschaet, 1937, pp. 16-20. — Dieu, L., Dans la Brousse Congolaise, *Les Origines des Missions de Scheut au Congo*, Liège, 1946, pp. 20-47. — *Bij het 50-jarig bestaan van ons Huis te Leuven*, Chronica C.I.C., M., n. 88, mai 1938.